

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 7 Septembre 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 7 Septembre à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

ETAIENT EXCUSEES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 20.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 7 Septembre 2022 à 10 H 30

=====

XII - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Recours ou tierce opposition dans le cadre d'une procédure de surendettement
Dossier référencé 0092007412

Saisine du Juge pour départ non règlementaire ou logement abandonné
Dossier référencé 0032008707
Dossier référencé 0178100211

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Le Bureau autorise le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour les procédures mentionnées ci-dessus.

.....
La Secrétaire de Séance,
Catherine REBOTTARO

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 9 septembre 2022
Le Directeur Général par Intérim,
Benoit LEMAIGRE

